

**Municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford
MRC de Bécancour
Province de Québec**

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS EST DONNÉ PAR LE SOUS-SIGNÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER,

QUE le règlement numéro 273 modifiant le règlement 209 concernant les limites de vitesse a été adopté le 8 août 2022, à la suite d'un avis de motion donné le 4 juillet 2022 par Monsieur Yves Desrochers, conseiller au siège numéro 4 et que le projet de règlement a été déposé également 4 juillet 2022 conformément à la loi.

QUE l'objet du règlement modifie la limite de vitesse permise au secteur Lac Rose pour la rue des saumons

QUE le règlement peut être consulté aux bureaux municipaux, au 492 route des Bosquets, à Sainte-Marie-de-Blandford et sur le site internet de la Municipalité sous l'onglet Règlements de la section Je suis citoyen.

Le règlement entre en vigueur dans les 90 jours suivants la publication du présent avis

Donné à Sainte-Marie-de-Blandford, le 9 août 2022

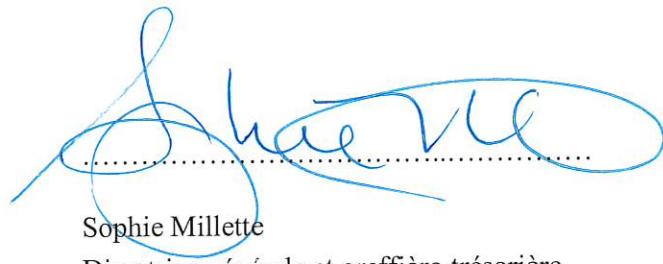


Sophie Millette
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sophie Millette, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Sainte-Marie de Blandford,, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant deux copies le 9e jour du mois d'août 202, une copie à chacun des endroits décrétés par le Conseil Municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9^e jour du mois d'août 2022.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Sophie Millette". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized 'S' at the beginning. Below the signature, the name is printed in a smaller, sans-serif font.

Sophie Millette
Directrice générale et greffière-trésorière